Soixantième année. - N ° 198 A Jeudi 15 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3010

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

Extrait de jugement

Date : 29 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
21 RUE D'ANVERS.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 21, rue d'Anvers, 13004 Marseille.
Complément de jugement : Par ordonnance du 28 octobre 2022 rendue par Mme la Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire de Marseille sous le visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965 modifiée, la SCP AJILINK AVAZERI BONETTO, prise en la personne de Me Alexandre BONETTO, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la 21 RUE D'ANVERS, 13004 Marseille (immatriculation AC4616322) pour une durée de 12 mois. Par ordonnance rendue le 29 septembre 2026 par la Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire de Marseille, la mission de l'administrateur provisoire a été prolongée pour une durée de 12 mois à compter du 28 octobre 2026, soit jusqu'au 28 octobre 2027. N° RG : 22/11862